

Paris, le jeudi 15 décembre 2011

Information

GDC est un partenaire privilégié de la CST au même titre par exemple que Dorémi.

La société chinoise nous a prévenu que certains intervenants du secteur avaient pu mettre en doute la capacité des serveurs de la marque à répondre aux exigences du marché français.



Afin de rassurer tout le monde, la CST tient à faire savoir qu'elle a procédé en 2011 à des essais sur ces serveurs et constaté qu'ils étaient aptes à répondre aux besoins de l'exploitation française.

Nous n'avons pas remarqué de fragilité spécifique de ces appareils qui pourrait faire penser à un taux d'incident conséquent.

Nous avons par ailleurs, contacté des utilisateurs quotidiens de ces appareils qui nous ont confirmé le bon fonctionnement de ces serveurs.

COMMISSION
SUPÉRIEURE
TECHNIQUE
DE L'IMAGE
ET DU SON

Il ne relève bien sûr pas de notre mission de nous prononcer sur telles ou telles marques, leurs qualités ou les préférences que chacun peut en avoir, seulement préciser que ces appareils GDC, comme ceux des deux autres marques les plus présentes sur le marché français ; Dorémi et Dolby conviennent aux normes et pratiques professionnelles en vigueur sur le marché français.

Pierre-William Glenn
Président

Laurent Hébert
Délégué général